



Swiss Audit & Fiduciary Services SA

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint

à l'Assemblée Générale des Membres de

Pro Natura Genève
Association Genevoise pour la Protection de la
Nature

Genève

relatif aux comptes arrêtés au 31 décembre 2025



Swiss Audit & Fiduciary Services SA

Rapport de l'organe de révision sur le
contrôle restreint
à l'Assemblée générale
des membres de

**PRO NATURA GENEVE
ASSOCIATION GENEVOISE
POUR LA PROTECTION DE LA NATURE**

Genève

Genève, le 31 mars 2026
MD/RK

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, ainsi que le tableau de variation des fonds et le tableau de flux de financement) de **Pro Natura Genève, Association Genevoise pour la Protection de la Nature** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2025**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

SWISS AUDIT & FIDUCIARY SERVICES SA
(Agrément n° 504616)

Mario D'ORAZIO
*Expert-Réviseur agréé
(Agrément N° 102697)
Réviseur responsable*

René KURTH
*Expert Fiduciaire diplômé
(Agrément N° 102687)*

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe, tableau de variation des fonds et tableau de flux de financement).

ACTIF		<u>2025</u> CHF	<u>2024</u> CHF
Trésorerie		362 131.06	808 933.29
Stock de marchandises		6 653.00	5 974.00
Comptes de régularisation de l'actif	2.1	184 113.60	146 623.10
Actifs circulants		552 897.66	961 530.39
Matériel, mobilier et machines de bureau		1.00	1.00
Véhicules		1.00	1.00
Terrains		10.00	9.00
Villa des sœurs Morel		226 762.15	226 762.15
Propriété Renée Pictet		390 002.95	390 002.95
Centre Nature du Vallon de l'Allondon		902 389.60	902 389.60
Immobilisations financières	2.2	900.00	900.00
Actifs immobilisés		1 520 066.70	1 520 065.70
Total de l'actif		2 072 964.36	2 481 596.09
PASSIF			
Dettes à court terme envers Pro Natura Suisse		129 468.47	135 715.08
Comptes de régularisation du passif	2.3	221 763.83	315 800.76
Fonds étrangers à court terme		351 232.30	451 515.84
Dettes hypothécaires à long terme portant intérêts		560 000.00	560 000.00
Dettes à long terme ne portant pas intérêts	2.4	210.00	6 360.00
Fonds étrangers à long terme		560 210.00	566 360.00
Fonds affectés et attribués	2.5	784 488.86	1 086 758.11
Fonds affectés et attribués		784 488.86	1 086 758.11
Capital de l'association		15 000.00	15 000.00
Fonds libres	2.5	336 182.91	336 182.91
Résultat reporté		25 779.23	25 779.16
Résultat de l'exercice		71.06	0.07
Fonds propres		377 033.20	376 962.14
Total du passif		2 072 964.36	2 481 596.09

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève
**Compte de résultat
du 1er janvier au 31 décembre 2025
(avec chiffres comparatifs 2024)**

	<u>2025</u> CHF	<u>2024</u> CHF	<u>Variation</u> %	<u>Variation</u> CHF
Produits des animations extra-muros	103 541.32	220 279.19	-53%	-116 738
Contrats de prestations Canton de Genève	492 683.44	446 727.00	10%	45 956
Produits des animations des Centres Nature	87 284.43	102 352.45	-15%	-15 068
Autres produits de projets	0.00	6 000.00	-100%	-6 000
Produits des boutiques Centre Nature	5 574.33	4 147.27	34%	1 427
Produits location de salle	18 800.00	25 020.00	-25%	-6 220
Produits ou revenus de la buvette du Centre Nature de l'Allondon	19 827.55	15 702.89	26%	4 125
Produits divers	2 803.00	22 588.86	-88%	-19 786
	<u>730 514.07</u>	<u>842 817.66</u>		
Péréquation financière Pro Natura Suisse	201 388.00	113 179.69	78%	88 208
Autres financements Pro Natura Suisse	114 141.65	119 285.00	-4%	-5 143
	<u>315 529.65</u>	<u>232 464.69</u>		
Dons des collectivités publiques	87 585.00	135 227.00	-35%	-47 642
Dons de fondations et de sociétés	407 673.43	376 048.72	8%	31 625
Dons privés	11 000.66	9 956.01	10%	1 045
	<u>506 259.09</u>	<u>521 231.73</u>		
Cotisations des membres - part section Genève	91 715.00	82 796.00	11%	8 919
Total des produits d'exploitation	<u>1 644 017.81</u>	<u>1 679 310.08</u>		
Location villa Renée Pictet	30 000.00	30 000.00	0%	0
Location villa des sœurs Morel	10 838.80	14 704.00	-26%	-3 865
Dissolutions de provisions des exercices précédents	0.00	14 139.45	-100%	-14 139
Total des produits hors exploitation	<u>40 838.80</u>	<u>58 843.45</u>		
Total des produits	<u>1 684 856.61</u>	<u>1 738 153.53</u>		

Genève, le 24 mars 2026

	<u>2025</u> CHF	<u>2024</u> CHF	<u>Variation</u> %	<u>Variation</u> CHF
Charges en relation avec les réserves naturelles	-302 905.77	-214 559.02	41%	88 347
Charges du Centre nature de Pointe-à-la-Bise	-10 762.26	-17 052.91	-37%	-6 291
Charges du Centre nature du Vallon de l'Allondon	-102 830.21	-26 683.58	285%	76 147
Charges des projets de formation et d'animation	-99 930.05	-117 452.11	-15%	-17 522
Charges de la Buvette de l'Allondon	-10 427.60	-11 720.00	-11%	-1 292
Charges en relation avec le programme Nature et Territoires	-20 508.30	-48 821.85	-58%	-28 314
Frais juridiques	-5 132.20	-3 447.75	49%	1 684
Frais de comité et d'assemblées générales	-8 730.40	-10 042.30	-13%	-1 312
Frais de communication	-12 218.46	-31 245.13	-61%	-19 027
Salaires et charges sociales	-1 152 573.52	-1 108 905.92	4%	43 668
Charges des locaux et d'assurances	-21 505.70	-23 090.75	-7%	-1 585
Frais généraux, bureau, téléphone	-18 223.32	-17 879.20	2%	344
Frais d'informatique, site internet	-6 915.34	-9 292.43	-26%	-2 377
Frais administratifs et taxes	-2 860.40	-3 055.75	-6%	-195
Honoraires de tiers	-27 792.90	-16 306.25	70%	11 487
Frais représentation, prospection et publicité	-7 928.12	-12 117.80	-35%	-4 190
Cotisations et autres frais généraux	-1 977.20	-25 311.50	-92%	-23 334
Total des charges d'exploitation	<u>-1 813 221.75</u>	<u>-1 696 984.25</u>		
Charges villas & Intérêts hypothécaires	-34 834.14	-39 437.14	-12%	-4 603
Total des charges hors exploitation	<u>-34 834.14</u>	<u>-39 437.14</u>		
Résultat net	<u>-163 199.28</u>	<u>1 732.14</u>		
Charges financières	-3 036.66	-2 730.54	11%	306
Résultat financier	<u>-3 036.66</u>	<u>-2 730.54</u>		306
Dotations aux fonds affectés	0.00	-19 570.00	-100%	-19 570
Dissolutions des fonds affectés	166 307.00	6 244.07	2563%	-160 063
Dissolutions des fonds libres	0.00	14 324.40		
Résultat des fonds affectés	<u>166 307.00</u>	<u>998.47</u>		
Résultat de l'exercice	<u>71.06</u>	<u>0.07</u>		

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève

Compte de résultat
du 1er janvier au 31 décembre 2025
(comparé au budget)
au 31 décembre 2025

	<u>2025</u> CHF	<u>Budget 2025</u>	<u>Variation</u> %
Produits des animations extra-muros	103 541.32	97 673.00	6%
Contrats de prestations Canton de Genève	492 683.44	580 474.00	-15%
Produits des animations des Centres Nature	87 284.43	75 000.00	16%
Produits des boutiques Centre Nature	5 574.33	4 000.00	39%
Produits location de salle	18 800.00	17 000.00	11%
Produits ou revenus de la buvette du Centre Nature de l'Allondon	19 827.55	14 500.00	37%
Produits divers	2 803.00	0.00	100%
	<u>730 514.07</u>	<u>788 647.00</u>	
Péréquation financière Pro Natura Suisse	201 388.00	179 532.00	12%
Autres financements Pro Natura Suisse	114 141.65	126 500.00	-10%
	<u>315 529.65</u>	<u>306 032.00</u>	
Dons des collectivités publiques	87 585.00	79 727.00	10%
Dons de fondations et de sociétés	407 673.43	509 300.00	-20%
Dons privés	11 000.66	13 773.00	-20%
Legs	0.00	261 293.00	
	<u>506 259.09</u>	<u>864 093.00</u>	
Cotisations des membres - part section Genève	91 715.00	107 948.00	-15%
Total des produits d'exploitation	<u>1 644 017.81</u>	<u>2 066 720.00</u>	
Location villa Renée Pictet	30 000.00	31 000.00	-3%
Location villa des sœurs Morel	10 838.80	0.00	100%
Total des produits hors exploitation	<u>40 838.80</u>	<u>31 000.00</u>	
Total des produits	<u>1 684 856.61</u>	<u>2 097 720.00</u>	

Genève, le 24 mars 2026

	<u>2025</u> CHF	<u>Budget 2025</u>	<u>Variation</u> %
Charges en relation avec les réserves naturelles	-302 905.77	-447 498.00	-32%
Charges du Centre nature de Pointe-à-la-Bise	-10 762.26	-19 494.00	-45%
Charges du Centre nature du Vallon de l'Allondon	-102 830.21	-67 820.00	52%
Charges des projets de formation et d'animation	-99 930.05	-184 868.00	-46%
Charges de la Buvette de l'Allondon	-10 427.60	-10 000.00	4%
Charges en relation avec le programme Nature et Territoires	-20 508.30	-27 142.00	-24%
Frais juridiques	-5 132.20	-3 000.00	71%
Frais de comité et d'assemblées générales	-8 730.40	-5 100.00	71%
Frais de communication	-12 218.46	-40 000.00	-69%
Salaires et charges sociales	-1 152 573.52	-1 131 024.00	2%
Charges des locaux et d'assurances	-21 505.70	-23 000.00	-6%
Frais généraux, bureau, téléphone	-18 223.32	-20 000.00	-9%
Frais d'informatique, site internet	-6 915.34	-12 000.00	-42%
Frais administratifs et taxes	-2 860.40	-319.00	797%
Honoraires de tiers	-27 792.90	-25 000.00	11%
Frais représentation, prospection et publicité	-7 928.12	-7 000.00	13%
Cotisations et autres frais généraux	-1 977.20	-10 355.00	-81%
Amortissements	0.00	-2 500.00	-100%
Total des charges d'exploitation	-1 813 221.75	-2 036 120.00	
Charges villas & Intérêts hypothécaires	-34 834.14	-43 000.00	-19%
Total des charges hors exploitation	-34 834.14	-43 000.00	
Résultat net	-163 199.28	18 600.00	
Charges financières	-3 036.66	-3 100.00	-2%
Résultat financier	-3 036.66	-3 100.00	
Dotations aux fonds affectés	0.00	-15 500.00	-100%
Dissolutions des fonds affectés	166 307.00	0.00	100%
Résultat des fonds affectés	166 307.00	-15 500.00	
Résultat de l'exercice	71.06	0.00	

Genève, le 24 mars 2026

Table des matières

1 Principe de présentation des comptes

- 1.1 Buts et forme juridique
- 1.2 Organisation
- 1.3 Principes comptables

2 Explications relatives au bilan

- 2.1 Comptes de régularisation de l'actif
- 2.2 Immobilisations financières
- 2.3 Comptes de régularisation du passif
- 2.4 Dettes à long terme ne portant pas intérêts

3 Explications relatives au compte de résultat

- 3.1 Projets et programmes
- 3.2 Subventions non-monétaires
- 3.3 Autres considérations sur le compte de résultat

4 Tableau de financement

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

1 Principes de présentation des comptes

1.1 Buts et forme juridique

L'Association *Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature* est une association d'utilité publique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

L'Association *Pro Natura Genève* en est une de ses sections.

Les buts de l'Association sont :

- a. protéger la nature, afin de conserver et de favoriser la diversité des biotopes et de leurs espèces animales et végétales ;
- b. protéger le paysage, afin d'assurer et de favoriser la sauvegarde de sites particuliers ;
- c. protéger l'environnement, afin de préserver les bases naturelles, comme le sol, l'air et l'eau, des effets nuisibles des activités humaines.

Pour atteindre ces buts, l'Association se consacre principalement aux tâches suivantes :

1. exiger que les intérêts de la protection de la nature soient respectés dans tous les domaines d'activité privée, économique et publique ;
2. informer ses membres et le public des problèmes de protection de la nature et de l'environnement, entre autres par la publication d'un bulletin ;
3. collaborer à l'éducation à l'environnement de tous les milieux de la population et de toutes les classes d'âge, en particulier de la jeunesse ;
4. créer des réserves naturelles, éléments d'un réseau complet de zones protégées, les gérer de manière exemplaire, et participer à l'entretien du Parc national et d'autres grandes réserves dans le cadre de contrats ;
5. développer et soutenir des programmes destinés à sauvegarder des espèces animales et végétales ;
6. examiner de façon critique les atteintes envisagées aux paysages et à l'environnement et, au besoin, lutter contre elles (entre autres en utilisant le droit de recours) ;
7. collaborer étroitement avec les sections cantonales, les organisations ayant des buts similaires, les administrations, les hautes écoles, les instituts de recherche ;
8. maintenir des contacts avec des organisations étrangères et internationales.

1.2 Organisation

L'Association est dirigée par un comité composé au 31 décembre 2025 de :

Ervan RUTISHAUSER	Président
Martin SCHNEIDER	Vice-Président
Virginia BJERTNES	Trésorière
Aurélia BERNARD	
Alexandre BIRR	
Mathilde CAPTYN	
Katrien VAN LOOK	

Les membres du Comité agissent entièrement bénévolement et ne reçoivent aucune rémunération.

L'Association rembourse toutefois les frais effectifs et les frais de déplacement conformément au Règlement d'indemnisation des frais *Pro Natura* et la norme 8 ZEW0.

Les membres du Comité ne sont pas employés par *Pro Natura*. Ils ne seront pas rémunérés pour le travail effectué dans le cadre des séances ordinaires.

Toutefois, exceptionnellement et conformément aux directives ZEW0 et le Guide du bénévolat et du travail honorifique chez *Pro Natura*, les membres du comité peuvent assumer des tâches indemnisées sous la forme d'un mandat dans le cas particulier d'indemnisation pour du travail qui excède le travail ordinaire des séances (activités liées à l'Association qui dépassent les 100 heures par an). Ces indemnités ne doivent en outre pas être équivalentes à un emploi.

1.2 Organisation

La société fiduciaire *NDC-Conseil Associés SA*, à Carouge, est en charge de la tenue de la comptabilité générale depuis l'exercice 2022.

La société fiduciaire *Swiss Audit & Fiduciary Services SA*, à Genève, est chargée de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur. Elle est l'organe de révision de l'Association depuis l'exercice 2022.

1.3 Principes comptables (suite)

Les comptes annuels de l'Association Pro Natura Genève sont présentés conformément aux statuts de l'Association, aux dispositions applicables du Code des obligations suisse.

Les ressources de l'Association servent intégralement et exclusivement à la poursuite de sa mission et de ses buts.

Trésorerie

La trésorerie est comptabilisée au bilan pour sa valeur nominale. L'Association ne détient pas de trésorerie en monnaie étrangère en date du 31 décembre 2025.

Stock de marchandises

Les stocks de marchandises présents dans les boutiques sont comptabilisés pour leur coût de revient, diminué d'une provision pour dépréciation au nom du principe de prudence selon les normes du Code des obligations suisse.

Créances résultat de vente de marchandises et services & Autres créances à court terme

Les créances comptabilisées à l'actif du bilan sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Au 31 décembre 2025, aucune provision n'est comptabilisée sur les créances présentées à l'actif du bilan.

Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes transitoires comptabilisés au bilan sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et produits de l'exercice en cours.

Immobilisations corporelles

Les investissements de l'Association sont comptabilisés dès lors qu'il est reconnu que leur durée d'utilisation excédera une année et que leur coût dépasse CHF 5'000. Ces investissements sont régulièrement amortis selon les règles du Code des Obligations.

Immobilier et terrains (réserves naturelles)

Des biens immobiliers de rendement ont été reçus par l'Association et sont présentés au bilan sans amortissements comptables.

Des terrains sous forme de réserves naturelles ont été acquis par l'Association et sont mentionnés pour une valeur symbolique de CHF 1 au bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comptabilisées à l'actif du bilan sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Dettes résultant de l'achat de biens et services & Autres dettes à court terme

Les dettes résultant de l'achat de biens et services sont toutes présentées au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif

Les comptes transitoires comptabilisés au bilan sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et produits de l'exercice en cours. Aucune réserve latente ne figure dans les comptes de charges à payer au 31 décembre 2025.

Dettes hypothécaires & Autres dettes à long terme

Les dettes hypothécaires et les autres dettes à long terme sont toutes présentées au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Fonds affectés et attribués

Les fonds affectés et attribués sont des fonds pour lesquels l'Association est liée. Ils font l'objet de contrôle dans leur utilisation. Les attributions se font selon les demandes des donateurs ou les contrats de prestations signés ; les dissolutions se font selon les coûts effectivement constatés pour la poursuite des objectifs de ces fonds.

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

2 Explications relatives au bilan	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	CHF	CHF
2.1 Comptes de régularisation de l'actif		
Charges d'exploitation payées d'avance	15 000.00	1 501.15
Comptes-courants Régies immobilières	313.60	2 186.05
Créances envers des institutions publiques	0.00	0.00
Produits de subventions et de dons à recevoir	168 800.00	142 935.90
	<u>184 113.60</u>	<u>146 623.10</u>
2.2 Immobilisations financières		
Dépôts de garanties	0.00	0.00
Cautions divers	900.00	900.00
	<u>900.00</u>	<u>900.00</u>
2.3 Comptes de régularisation du passif		
Charges d'exploitation à payer	94 126.83	73 961.89
Subventions reçues d'avance	13 000.00	117 151.43
Dettes envers des institutions publiques ou privées	114 637.00	124 687.44
	<u>221 763.83</u>	<u>315 800.76</u>
2.4 Dettes à long terme ne portant pas intérêts		
Caution reçus pour loyers	0.00	6 000.00
Dépôts et cautions reçues	210.00	360.00
	<u>210.00</u>	<u>6 360.00</u>

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

2.5 Fonds affectés et attribués, Fonds libres	Avoir au 01.01.2025	Attribution 2025	Utilisation 2025	Avoir au 31.12.2025
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	49 924.95	0.00	0.00	49 924.95
Fonds de rénovation villa Morel	50 628.10	0.00	0.00	50 628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	72 500.00	0.00	0.00	72 500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	44 706.80	0.00	0.00	44 706.80
Total des fonds de fonctionnement	217 759.85	0.00	0.00	217 759.85
Fonds publication	19 875.63	0.00	-19 875.63	0.00
Fonds communication et information	10 000.00	0.00	-10 000.00	0.00
Total des fonds de communication	29 875.63	0.00	-29 875.63	0.00
Fonds réserves naturelles	141 224.70	0.00	0.00	141 224.70
Fonds faune et flore	34 093.46	0.00	0.00	34 093.46
Fonds Falk-Vairant	247 148.80	0.00	-135 962.25	111 186.55
Fonds ambassadeurs nature	27 766.00	0.00	0.00	27 766.00
Total des fonds milieux et espèces	450 232.96	0.00	-135 962.25	314 270.71
Fonds centres nature	102 370.42	0.00	-95 835.00	6 535.42
Fonds formation naturaliste	18 888.00	0.00	0.00	18 888.00
Fonds sensibilisation à la nature	206 333.49	0.00	-40 596.37	165 737.12
Fonds programme écoles (5PH)	61 297.76	0.00	0.00	61 297.76
Total des fonds éducation à la nature	388 889.67	0.00	-136 431.37	252 458.30
Fonds aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des fonds aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des fonds affectés et attribués	1 086 758.11	0.00	-302 269.25	784 488.86
FONDS LIBRES				
Fonds libres	336 182.91	0.00	0.00	336 182.91
Total des fonds libres	336 182.91	0.00	0.00	336 182.91
TOTAL DES FONDS	1 422 941.02	0.00	-302 269.25	1 120 671.77

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

2.5 Fonds affectés et attribués, Fonds libres	Avoir au 01.01.2024	Attribution 2024	Utilisation 2024	Avoir au 31.12.2024
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	49 924.95	0.00	0.00	49 924.95
Fonds de rénovation villa Morel	50 628.10	0.00	0.00	50 628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	67 500.00	5 000.00	0.00	72 500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	39 706.80	5 000.00	0.00	44 706.80
Total des fonds de fonctionnement	207 759.85	10 000.00	0.00	217 759.85
Fonds publication	19 875.63	0.00	0.00	19 875.63
Fonds communication et information	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00
Total des fonds de communication	29 875.63	0.00	0.00	29 875.63
Fonds réserves naturelles	141 224.70	0.00	0.00	141 224.70
Fonds faune et flore	34 093.46	0.00	0.00	34 093.46
Fonds Falk-Vairant	247 148.80	0.00	0.00	247 148.80
Fonds ambassadeurs nature	27 766.00	0.00	0.00	27 766.00
Total des fonds milieux et espèces	450 232.96	0.00	0.00	450 232.96
Fonds centres nature	92 800.42	9 570.00	0.00	102 370.42
Fonds formation naturaliste	25 132.00	0.00	-6 244.00	18 888.00
Fonds sensibilisation à la nature	206 333.49	0.00	0.00	206 333.49
Fonds programme écoles (5PH)	61 297.76	0.00	0.00	61 297.76
Total des fonds éducation à la nature	385 563.67	9 570.00	-6 244.00	388 889.67
Fonds aménagement du territoire	0.07	0.00	-0.07	0.00
Total des fonds aménagement du territoire	0.07	0.00	-0.07	0.00
Total des fonds affectés et attribués	1 073 432.18	19 570.00	-6 244.07	1 086 758.11
FONDS LIBRES				
Fonds libres	350 507.31	0.00	-14 324.40	336 182.91
Total des fonds libres	350 507.31	0.00	-14 324.40	336 182.91
TOTAL DES FONDS	1 423 939.49	19 570.00	-20 568.47	1 422 941.02

Genève, le 24 mars 2026

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

3 Explications relatives au compte de résultat

3.1 Programmes et projets

Les charges et dépenses par programmes et projets sont présentés avant dotation et dissolution des fonds attribués.

Programmes & projets 2025	Recettes	Salaires	Frais généraux	Résultat avant dissolution de fonds
Centre Nature de la Pointe à la Bise	234 437.07	-221 784.74	-46 362.33	-33 710.00
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	437 976.14	-341 437.75	-158 663.39	-62 125.00
Nature et Territoires	148 839.85	-91 351.44	-57 488.41	0.00
Milieus et Espèces	468 163.85	-110 339.43	-357 824.42	0.00
Total des résultats des programmes	1 289 416.91	-764 913.36	-620 338.55	-95 835.00
Sensibilisation 5P à la Nature	114 970.00	-108 488.79	-16 381.21	-9 900.00
Activités Education à la Nature	204 270.83	-117 193.96	-123 953.87	-36 877.00
Total des résultats des projets	319 240.83	-225 682.75	-140 335.08	-46 777.00

Programmes & projets 2024	Recettes	Salaires	Frais généraux	Résultat avant dissolution de fonds
Réserves naturelles	300 322.20	-85 622.76	-215 532.59	-833.15
Centre Nature de la Pointe à la Bise	256 592.79	-250 683.65	-6 400.66	-491.52
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	392 275.63	-353 924.76	-38 403.58	-52.71
Nature et Territoires	0.07	-97 259.53	-48 821.85	-146 081.31
Total des résultats des programmes	949 190.69	-787 490.70	-309 158.68	-147 458.69
Sensibilisation 5P à la Nature	140 000.00	-118 232.08	-55 814.07	-34 046.15
Activités Education à la Nature	244 807.76	-56 475.73	-123 460.07	64 871.96
Total des résultats des projets	384 807.76	-174 707.81	-179 274.14	30 825.81

3.2 Subventions non-monétaires

Les locaux de l'association sont mis à disposition par le Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève, Service Agenda 21 - Ville durable. La prestation en nature est évaluée à CHF 9'556.00.

3.3 Autres considérations sur le compte de résultat

Le rapport d'activités de l'Association présente chaque année le détail des différents dons et subventions reçus durant l'année.

Le nombre d'emplois à plein temps annuel n'était pas supérieur à 50 en 2025 (idem en 2024).

Les salaires et charges sociales sont gérés par l'Association Pro Natura Suisse à Bâle et sont refacturés annuellement à l'Association Pro Natura Genève.

Genève, le 24 mars 2026

5 Tableau de financement

	2025	2024
	CHF	CHF
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice	71.06	0.07
Dissolution de fonds affectés	-166 307.00	-20 568.47
Dissolution de fonds affectés pour investissements	-135 962.25	0.00
Dotations à fonds affectés	0.00	19 570.00
Amortissements	0.00	0.00
CASH-FLOW D'EXPLOITATION	-302 198.19	-998.40
Variation des créances de vente de marchandises et services	0.00	7 200.00
Variation des stocks de marchandises	-679.00	0.68
Variation des comptes de régularisation de l'actif	-37 490.50	-52 002.01
Variation des immobilisations financières	0.00	1 000.00
Variation des dettes d'achats de marchandises et services	0.00	-3 231.00
Variation du compte-courant <i>Pro Natura Suisse</i>	-6 246.61	-58 930.22
Variation des comptes de régularisation du passif	-94 036.93	-160 496.99
Variation des dettes hypothécaires	0.00	0.00
Variation des autres dettes à long terme	-6 150.00	-100.00
Variation des fonds affectés pour investissement	135 962.25	0.00
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	-8 640.79	-266 560.54
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Investissements	-135 963.25	0.00
Trésorerie résultant des opérations d'investissement	-135 963.25	0.00
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	-446 802.23	-267 557.94
Liquidités au 1er janvier	808 933.29	1 076 491.23
Liquidités au 31 décembre	362 131.06	808 933.29
Variation des liquidités	-446 802.23	-267 557.94

Genève, le 24 mars 2026